

Associations participant au championnat national
d'automne de tir sportif

Paris, le 1er août 2024

Objet : Championnat national d'automne de tir sportif FSCF – 21 et 22 septembre 2024 à Châlons en Champagne.

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'organisation du championnat national d'automne de tir sportif.

STAND DE TIR

Rue Stéphane Mallarmé
51000 Chalons en Champagne

Délai d'engagement : 8 septembre 2024

Engagement en ligne en suivant le lien : <https://www.fscf.asso.fr/championnat-national-dautomne-de-tir-sportif-2024-inscriptions>

Les droits d'engagements sont :

- Part fédérale : 8 € par tireur et par discipline
- Part organisateur : 5 € par tireur

Mode de règlement

Part fédérale : à réception de la facture par le siège fédéral (voir fiche d'inscription)

Par organisateur : par virement (voir fiche d'inscription)

Horaires de Tir :

- Samedi : 4 séries 10 m – 3 séries 25 m – 3 séries 50 m (+ cumul) – 7 séries AA
- Dimanche : 2 séries 10 m – 1 série 25 m – 1 série 50 m (+cumul) – 3 séries AA

Stand 10 M cibles électroniques

- 60 coups : 1h15 - Cadets - Junior G - Senior 1/2
- 40 coups : 1h00 - Junior F - Dames 1 / 2 / 3 - Senior 3

Tir posé 50 M

- 40 coups : 1h00 - Deux classements : de 50 ans à 65 ans et Plus de 66 ans

Armes Anciennes :

- Kuchenreuter – Cominazzo – Mariette : 25 m - 15 coups
- Vetterli : 50 m – 15 coups

Essais illimités inclus en début de match.

LICENCE FSCF OBLIGATOIRE / REGLEMENT FSCF EN VIGUEUR

RÈGLEMENT SPECIFIQUE DU CHAMPIONNAT

Toutes les associations affiliées à la FSCF peuvent faire participer leurs tireurs.
Il n'y a pas de conditions de points minimas.
Cf. [règlement d'activité de tir sportif](#) applicable au 1er février 2024.

PLAN DE TIR :

Les associations et tireurs affiliés peuvent émettre leurs vœux de tir lors de l'engagement. Les vœux sont attribués par ordre d'arrivée. La commission se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des inscriptions.

CLASSEMENT :

Un palmarès sera fait à l'issue du championnat comme suit :

- classement par catégorie avec le total des points.
- classement par équipe.

RÉCOMPENSE :

Un titre national pourra être remis aux 3 premières places par discipline si les conditions sont respectées à savoir :

- Individuel : minimum de 3 tireurs
- Equipe : minimum 3 équipes

La commission nationale se réserve le droit de regrouper les catégories si les conditions ne sont pas respectées (voir règlement).

RESTAURATION :

L'organisateur prévoit une petite restauration sur place.

Nous restons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Sportivement,

Marie-Odile WALTZ,
Membre de la commission nationale tir sportif